

# Arboriculture

## POIRIER

**Psylle** : activité en hausse

**Cécidomyie des poirettes** : sortir les pièges

## POMMIER

**Anthomome** : hausse des captures

**Tavelure** : risque en fin de semaine

**Oïdium** : stade sensible atteint

**Pucerons** : premiers individus

## PHENOLOGIE

Pommier : B à C3

Poirier : C3-D

Prunier : C à D3

Cerisier : B à C

## POMMIER-POIRIER

### Tavelure

#### Situation actuelle

La majorité des parcelles a atteint le stade de sensibilité.

#### Evolution du risque

La période humide de cette fin de semaine est à risque sur l'ensemble des secteurs. L'intensité du risque dépendra de la durée d'humectation des feuilles. Rappel : pour une température moyenne de 10°C, il faut environ 14 h d'humectation des feuilles pour engendrer une contamination.

#### Estimation du risque tavelure dans les 5 prochains jours.

En vert, pas de risque de contamination

En jaune, risque de contamination moyen à faible

En orange, risque moyen à fort

En rouge, risque optimal

Secteurs	Ejection	Contamination : dépendante de la durée réelle d'humectation, mais prévision
Outre Forêt		
Plaine de Brumath		
Duntzenheim		
Kochersberg		
Piémont des Vosges		
Nord du Haut-Rhin		
Munwiller		
Sundgau		

## POMMIER

### Anthomome

#### Situation actuelle

Les anthomomes ont été observés dans les parcelles à historique à hauteur de 9 individus à Rosheim et 4 à Duntzenheim pour 30 frappages. De même, sur le secteur de Brumath, 2 anthomomes ont été observés pour 50 frappages. Par contre, pas d'anthomome sur la parcelle du réseau à Bennwihr.

#### Evolution du risque

Poursuivre les frappages afin de détecter la présence d'adultes. Les températures seront favorables en début de semaine prochaine. Seules les parcelles à historique sont à risque. Les parcelles en conduite biologique sont potentiellement plus à risque.

### Oïdium

Le stade sensible C-C3 est atteint sur presque toutes les variétés. Aucun symptôme n'a été observé pour le moment.

#### Evolution du risque

Les conditions humides de cette fin de

semaine sont favorables au développement de l'oïdium.

## **POIRIER**

### **Psylles**

#### **Situation actuelle**

Des pontes fraîches ont été observées dans les parcelles non protégées à l'argile. L'activité de pontes des psylles est discontinuée avec la variation des températures.

#### **Evolution du risque**

Les pontes vont se poursuivre lorsque les températures maximales vont dépasser les 10°C. Surveiller les pontes et éventuellement les premières éclosions avec la hausse des températures prévues en début de semaine prochaine.

### **Cécidomyie des poirettes**

Les symptômes se caractérisent par la présence de plusieurs asticots dans les jeunes fruits qui dessèchent, puis chutent précocement.



#### **Situation actuelle**

Le stade sensible du poirier va être atteint dans les prochains jours. Les adultes pondent entre les stades D3 à E.

#### **Evolution du risque**

Suivre le vol à l'aide de pièges au sol afin de surveiller l'émergence des adultes. Le vol est souvent très court.

## **TOUS FRUITIERS**

### **Pucerons**

#### **Situation actuelle**

Les pucerons poursuivent leur éclosion sur les pommiers sur l'ensemble des secteurs.

#### **Evolution du risque**

La hausse des températures en début de semaine prochaine sera très favorable au développement des foyers sur toutes les espèces.

### **Chenilles**

#### **Situation actuelle**

Pour le moment, aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

#### **Evolution du risque**

Surveiller particulièrement les cerisiers. Les températures annoncées pour le début de la semaine prochaine sont très favorables. La détection précoce des jeunes larves de 2-3 mm est primordiale dans l'élaboration de la lutte.

### **Acariens**

#### **Situation actuelle**

Les éclosions n'ont pas encore été observées.

#### **Evolution du risque**

Surveiller les parcelles sensibles dès la hausse des températures.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*